

## Agriculture | Jean-Philippe Granger, réélu à la tête de la chambre d'agriculture de la Dordogne



**Le syndicat agricole FDSEA, allié aux Jeunes Agriculteurs a largement remporté les élections à la chambre d'agriculture de la Dordogne. La liste sortante emmenée par Jean-Philippe Granger a progressé de près de cinq points par rapport à il y a six ans. C'est donc sans surprise que Jean-Philippe Granger a donc été réélu ce vendredi 15 février à la présidence. Les deux élus de la Confédération paysanne se sont abstenus en ne prenant pas part au vote. Entouré d'un bureau rapproché de dix membres, le président a présenté ses orientations pour cette nouvelle mandature.**

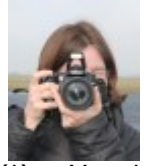
Lors des élections à la chambre d'agriculture, le FDSEA de la Dordogne associé au JA de la Dordogne a obtenu 47,27 % des voix soit 13 sièges, devant la Coordination rurale, 29,07 % des voix, soit 3 sièges et la Confédération paysanne, 23,66 % 2 sièges. C'est tout naturellement que Jean-Philippe Granger a été réélu ce vendredi 15 février à la tête de la chambre consulaire pour un deuxième mandat. Il a recueilli 27 voix pour 4 blancs. Les deux élus de la Confédération paysanne, Jules Charmoy et Michèle Roux, ont choisi de s'abstenir en ne prenant pas part au vote. La nouvelle chambre d'agriculture est composée de 35 élus pour six ans dont 18 membres issus du collège des exploitants, les autres membres issus des autres collèges représentent les salariés, les coopératives, les cumas, les propriétaires forestiers et les retraités. Dans son allocution, Jean-Philippe Granger, après avoir rappelé le contexte général, a déclaré que *les évolutions voulues par la société et les objectifs environnementaux, doivent se faire en préservant le revenu de l'agriculteur, qui garantit la pérennité du système.* "La chambre doit accompagner tous les agriculteurs et on doit trouver des solutions pour gagner en autonomie fourragère et énergétique, réguler au mieux le rendement de nos cultures, nous protéger contre les aléas climatiques et sanitaires, tout en faisant face aux mouvements sociaux parfois violents qui remettent en cause notre métier."

En guise de réponse, Jean-Philippe Granger a présenté quelques orientations : la création d'un véritable projet hydraulique départemental, développer des solutions pour faire face aux aléas, optimiser les moyens pour répondre aux exploitations en difficulté, construire un partenariat fort autour de la forêt et communiquer sur les savoir-faire et les métiers agricoles. En somme le président réélu demande du temps pour les mutations agricoles, et veut défendre l'image des agriculteurs.

### Un bureau réduit

Jean-Philippe Granger a opté pour un bureau réduit de 10 personnes sans ouverture à aucun membre des deux

autres listes. La confédération paysanne a quitté la salle et n' a pas participé à l'élection des membres du du bureau, et la Coordination rurale a pris part au vote en s'abstenant. Eric Chassagne pour la Coordination rurale a dénoncé le manque d'ouverture. Le bureau est composé comme suit : Secrétaire : Pierre Henri Chanquoi, 1er Vice Président : Yannick Frances ; 2e vice président Fabien Joffre ; 3ème vice-président Eric Sourbe ; 4ème vice-président Jean-François Gazard Maurel ; 1er secrétaire adjointe Marie Griffaton ; 2 sec adjointe Laurence Rival ; 3ème secrétaire adjoint Eric Fretilere 4ème sec adjointe Clément Courteix. La prochaine session de de la Chambre d'agriculture est prévue le mercredi 3 avril.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/02/2019*

*[Url de cet article](#)*